



AJGAL TRILINGUAL MULTIDISCIPLINARY SCIENTIFIC JOURNAL
TACTIC Editions (TACTIC Consulting Group)
www.dracaena-draco.com

**L'INSTITUTION SECURITAIRE AU MAROC : IMAGE ET ENJEUX
SOCIETAUX**

**THE SECURITY INSTITUTION IN MOROCCO : IMAGE AND
SOCIETAL ISSUES**

Auteur (s) : Hayat MARIR & Hafida EL AMRANI

Catégorie : Lettres & Sciences de l'Homme

Mis en ligne le 26 novembre 2023

AJGAL MULTIDISCIPLINARY SCIENTIFIC JOURNAL - TACTIC Editions : Numéro 2 Vol. II

L'INSTITUTION SECURITAIRE AU MAROC : IMAGE ET ENJEUX SOCIETAUX

THE SECURITY INSTITUTION IN MOROCCO : IMAGE AND SOCIETAL ISSUES

Hayat MARIR & Hafida EL AMRANI

Université Ibn Tofail de Kénitra

Faculté des Langues, des Lettres et des Arts

Laboratoire Langage et Société

hayat.marir@uit.ac.ma

helamrani21@gmail.com

Résumé

Cet article a pour but de s'interroger sur une institution qui se situe au cœur des relations sociales, mais qui est restée longtemps en marge de la recherche scientifique. Dans ce travail, nous cherchons à comprendre et à expliquer la nature de la relation qui existe entre cette organisation sociale et ses clients, et ce à travers l'exploration et l'analyse des images produites à son égard. Certes, les représentations et les jugements que l'on a sur l'institution sécuritaire se focalisent sur des images plurielles, complexes et invraisemblables qui interagissent les unes avec les autres, bien qu'aucune d'elles n'est définitive. Elles changent au fil du temps et varient en fonction de plusieurs éléments à savoir, notamment : l'éthique de la profession, la qualité des rapports que tissent les policiers les uns avec les autres et avec la société civile, le taux de sécurité, les informations transmises par les mass-médias, les rumeurs, les acteurs politiques, entre autres.

Mots clés : Image, société, police, contrôle social, sécurité, insécurité

Abstract

This paper aims to wonder about an institution which is located at the heart of social relations but which has long been marginalized by scientific research. Our objective is to understand and explain the nature of the existing relationship between this social organization and clients themselves, through the exploration and analysis of the images produced with regard to it. Admittedly, the representations and judgments that we have of the police focus on plural, complex and implausible images that interact with each other, although none of them is final. They change over time and vary according to several elements, namely : ethics of the profession, the quality of the relationships that the police forge between themselves and with civil society, security rate, the information transmitted by mass media, rumors, political actors, among others.

Key words: Image, Society, Police, Social control, Security, Insecurity

Introduction

Aujourd'hui, pour survivre, les organisations privées ou publiques doivent respecter la règle de base : « *gagnez la confiance du public pour pouvoir conquérir la légitimité de son existence* ». Étant donné que la police est une institution publique au service de la population, elle n'en fait pas exception. Pour qu'elle puisse s'acquitter efficacement de ses tâches, elle doit d'abord obtenir le soutien de ses citoyens. Nonobstant, malgré les efforts de l'institution pour redorer sa réputation auprès du public, elle cultive plutôt des images qui tiennent du paradoxe. Dans ce travail, nous partons d'une réflexion orientée vers une approche socio-psychologique qui vise à étudier les représentations que cette institution reflète au regard de la société. Étudier l'image sociale, c'est travailler sur des représentations et des interactions à structure multiple. Il s'agit donc de comprendre la façon dont les membres de la société ont de voir, de penser et de se comporter vis-à-vis de ce corps sécuritaire.

Nous faisons ici l'hypothèse que ces images et jugements qu'on a sur la police sont le produit de plusieurs facteurs reliés à l'institution et à ses acteurs. Ils changent d'une personne à l'autre selon des spécificités propres à l'individu, à son intégration dans l'environnement et selon divers contextes donnés.

Pour enrichir ce travail, nous nous appuyerons sur une approche basée sur un travail de terrain. Cette recherche exploratoire sera basée sur un questionnaire dans le dessein est de pouvoir recueillir les différentes images possibles que se font les citoyens de l'institution, et de les analyser. Les images qui pourront être retenues peuvent être de nature explicite et parfois implicite ce qui implique le besoin de recourir à des entretiens indirects dans le but d'expliquer et d'évaluer la diversité des jugements et des opinions sur le sujet d'étude.

L'échantillon visé par la recherche est divers. Il découpe la population en trois grappes : en fonction du milieu socioprofessionnel, du genre et de l'âge. En effet, cette diversité de la population échantillonnée nous a paru très importante afin de pouvoir recueillir des données différentes et complexes. L'objectif étant de brosser une représentation suffisante du public réel.

Pour ce faire et avant de nous pencher sur l'analyse des résultats obtenus, nous aurons, dans un premier temps, recours à des éclairages théoriques afin d'éviter toute imprécision. Nous Commencerons d'abord par expliquer succinctement certains concepts fondamentaux de cette étude.

1. Explication des notions fondamentales

1.1. Qu'est-ce que l'image ?

Au sens figuré, l'image est une représentation ou une reproduction analogique d'un être ou d'un objet. C'est l'expression de l'abstrait par le concret en essayant d'évoquer certaines réalités. Dans le langage écrit ou oral, l'image peut être définie comme une reproduction mentale d'une perception (ou impression) antérieure en l'absence de l'objet extérieur. En effet, l'image recouvre des domaines différents. On distingue selon la définition, deux grandes familles d'images : les images perceptives et les images mentales.

1.1.1. Les images perceptives :

Elles sont produites sous l'action directe d'incitation visuelle. On distingue deux catégories qui se dérivent de cette famille d'images :

- L'image en terme physique : elle se rapporte à la vision naturelle¹.
- Les images matérielles (ou représentations) : Ce sont les images perçues par l'œil et reproduites par le biais d'un support intermédiaire tel que la peinture, la photographie, le cinéma, la télévision, etc.

1.1.2. Les images mentales :

Par opposition aux images perceptives, les images mentales sont des représentations d'un percept ou d'un concept en l'absence de leur perception. Elles sont aussi, celles des idées, des objets, des opinions, des affections, etc. Généralement, les images mentales sont des représentations cérébrales enregistrées ou créées, construites hors de toute excitation visuelle directe. Elles se basent sur toute notre activité visuelle passée et se lient avec notre propre capacité d'imagination afin de produire des images mentales nouvelles². D'autres parts, et « à cause des similitudes existantes avec les mécanismes perceptifs correspondants, l'imagerie mentale peut servir à modifier la perception. »³. De ce fait, les images mentales ne sont pas donc la copie d'un objet de perception. Elles sont de nature double :

❖ Des images mentales conscientes : elles sont le résultat d'une activité psychique complexe. Elles se produisent lorsqu'on fait appel à des images et des souvenirs, déjà stockés dans notre mémoire par notre perception visuelle, déformée et représentée selon l'aspiration et le désir du moment. Ce type d'images est la combinaison de la culture générale et visuelle de l'individu.

❖ Les images mentales inconscientes : elles trouvent leurs origines dans les archivages des imageries cérébrales. Elles sont perceptives dont la venue ou la disparition est incontrôlable comme le rêve, l'hallucination, le fantasme, etc.

1.2. L'interprétation de l'image

L'image perceptive ou la perception est la source première de toute notre activité imageant. Elle n'a de sens que lorsqu'on l'interprète⁴. D'après Pascal Moliner, professeur de psychologie sociale à l'université de Montpellier, l'image est un concept social dont l'interprétation se distingue selon chaque individu⁵. Elle porte ses empreintes identitaires (sa culture, sa personnalité, son expérience et son appartenance sociale).

Autrement dit, le sens qu'on donne à une image se fait selon un processus social et psychologique : c'est le résultat de la combinaison d'un ensemble d'éléments relatifs à l'individu et à la société dont il fait partie (des croyances et des valeurs transmises culturellement à l'individu, de l'empreinte de sa personnalité, de ses expériences personnelles et collectives, etc.) De ce fait, l'image est un objet chargé d'opinions, de sentiments, de croyances et de fantasmes. Il faut noter aussi que lorsque cette interprétation d'image arrive à toucher à l'imaginaire collectif, à la construction symbolique et à l'organisation sociale on parle alors d'une pensée collective ou d'une représentation sociale.

1.3. Les représentations sociales

D'après Denise Jodelet, « *les représentations sociales sont des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres qui orientent et organisent les conduites et les communications sociales, les représentations sociales sont des phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et*

¹ Centre National de Ressources Textuelle et Lexicale. <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/vision>

² Helene Trome-Fabre, « J'apprends donc je suis », éd. Organisation, Paris, 1994, p.272.http://papidoc.chiccm.fr/534_imagementale.html.

³ Helene Trome-Fabre, « J'apprends donc je suis », op cite.ed.

⁴ Jean-Paul Achard, *Qu'est-ce qu'une image ?* <http://www.surimage.info/ecrits/image.html>

⁵ Pascal Moliner, *Image et représentations sociales : De la théorie des représentations à l'étude des images sociale*, Presses Universitaire de Grenoble, 1996, p.275

d'expériences, de modèles de conduites et de pensée. »⁶. En fait, les représentations sociales sont des images mentales par lesquelles l'individu ou le groupe reconstitue le réel en lui attribuant une signification : elles sont des idées, des valeurs subjectives partagées par une collectivité dont le contenu se rapporte à un objet, un lieu, un uniforme, un groupe, une situation ou un signe. Elles ont pour but de symboliser la réalité du monde dans lequel on vit. Les représentations sociales sont donc une forme de pensée sociale, qui se compose et se transforme au fil du temps, au contact à l'objet, et selon l'information que l'on reçoit sur lui, etc.

C'est un processus par lequel se fait le rapport sujet/objet. Une position soutenue par le chercheur français en psychologie sociale Abric : « *Toute représentation sociale est donc une forme de vision globale et unitaire d'un objet, mais aussi d'un sujet. Cette représentation restructure la réalité pour permettre une intégration à la fois des caractéristiques objectives de l'objet, des expériences antérieures du sujet, et de son système d'attitudes et de normes. Cela permet de définir la représentation comme une vision fonctionnelle du monde, qui permettent à l'individu et au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de référence, donc de s'y adapter, de s'y définir une place* »⁷.

Certes, les représentations sociales ont pour finalité de communiquer et de se comprendre dans un même groupe. Elles ne sont pas figées. Elles évoluent, s'enrichissent, ou s'amenuisent au fil du temps. Plusieurs personnalités dans différentes disciplines, comme Georges Duby en Histoire, Marc Augé en anthropologie, et Pascale Moliner chercheur en psychologie sociale, ont démontré la fonction de la représentation dans la constitution des ordres, des rapports sociaux, l'orientation des comportements collectifs et la transformation du monde social.

➤ Les dimensions et le rôle de la représentation sociale :

- Selon Moscovici⁸ la représentation sociale occupe trois dimensions :

- L'attitude : c'est la tendance mentale à se comporter de telle ou de telle façon. Elle manifeste une orientation, une position qui peut être favorable ou défavorable par rapport au sujet ou l'objet de la représentation.

- L'information : c'est l'ensemble des connaissances, des représentations, des perceptions, qui peuvent être illusoire ou effective sur l'objet ou le sujet de la représentation.

- Le champ de représentation : c'est la totalité des éléments et des informations à la fois cognitives et émotionnelles qui concernent un objet ou un sujet.

- Les représentations sociales assurent quatre fonctions indispensables, selon le point de vue d'Abric⁹ :

- Une fonction de savoir : par son contenu divers et varié, elles permettent d'expliquer, d'interpréter et de gérer la réalité sociale qui nous entoure. Ces savoirs facilitent une communication et un échange interindividuel.

- Une fonction identitaire : les représentations sociales ont pour rôle de définir une identité sociale de chaque individu. Elles permettent aussi de préserver la singularité des groupes. Cette fonction identitaire entre dans le processus de comparaison sociale et de socialisation.

⁶ Michèle Jouet Le Pors, *la théorie des représentations sociales, cadre de santé*, mardi 25 Avril 2006, <http://www.cadredesante.com/spip/profession/recherche/La-theorie-des-representationshtml>.

⁷ Les enseignants du premier degré et les TICE : *analyse des représentations et des pratiques des femmes et des hommes, Recherche INRP-IUFM de Limoges, Le multimédia à l'école primaire 2001*, p.3/18. [Http : // www.inrp.fr/Tecne/Rech40126/rap_limoges02.pdf](http://www.inrp.fr/Tecne/Rech40126/rap_limoges02.pdf)

⁸ Elisabeth Deswarte, « *les représentations sociale, psychologie sociale* », [http : //www. Psychologiesociale. com/index.php ? opion=com_content&task=view&id=104&Itemid=28](http://www.Psychologiesociale.com/index.php?opion=com_content&task=view&id=104&Itemid=28)

⁹ Les enseignants du premier degré et les TICE : *analyse des représentations et des pratiques des femmes et des hommes*. Op, cit, p.5.

- Une fonction d'orientation : les représentations sociales à une influence sur les comportements et les pratiques de l'individu qui agit selon les croyances et les valeurs partagées dans son environnement dans un contexte social particulier.

- Une fonction justificatrice : elles permettent de justifier la position de l'individu et ses comportements dans une situation ou envers un sujet.

1.4. L'image d'une institution

L'image d'une institution fait référence à la perception générale que les individus, les groupes ou la société dans son ensemble ont de cette institution. Certainement, c'est dans un processus de production et de réception que l'image de chaque institution prend toute sa signification : c'est ce que nous pensons d'elle, ce que nous en savons, ce que nous en percevons, et la manière dont nous l'estimons et l'évaluons. Selon Mazursky et Jacoby,¹⁰ ce genre d'images comporte deux volets : fonctionnel et émotionnel.

D'une autre manière, le sens de l'image d'une institution bascule entre deux orientations : sémiologique/ psychosociale. L'image qu'on a d'une institution n'est que le cumul des attributs individuels (personnalité, sentiment, etc.) et des attributs organisationnels (publicité, qualité du service, etc.)¹¹. La formation de l'image est donc la combinaison de deux réalités :

- une réalité objective (l'ensemble de caractéristiques concrètes de l'institution) ;
- une réalité subjective (l'ensemble des impressions, des sentiments ou des attitudes personnelles ou collectives).

On peut dire donc que l'image d'une institution n'est que le produit d'un processus de traitement de l'information chez le citoyen pour donner un sens ou une valeur à cet établissement et pour décrire sa perception globale par rapport à elle.

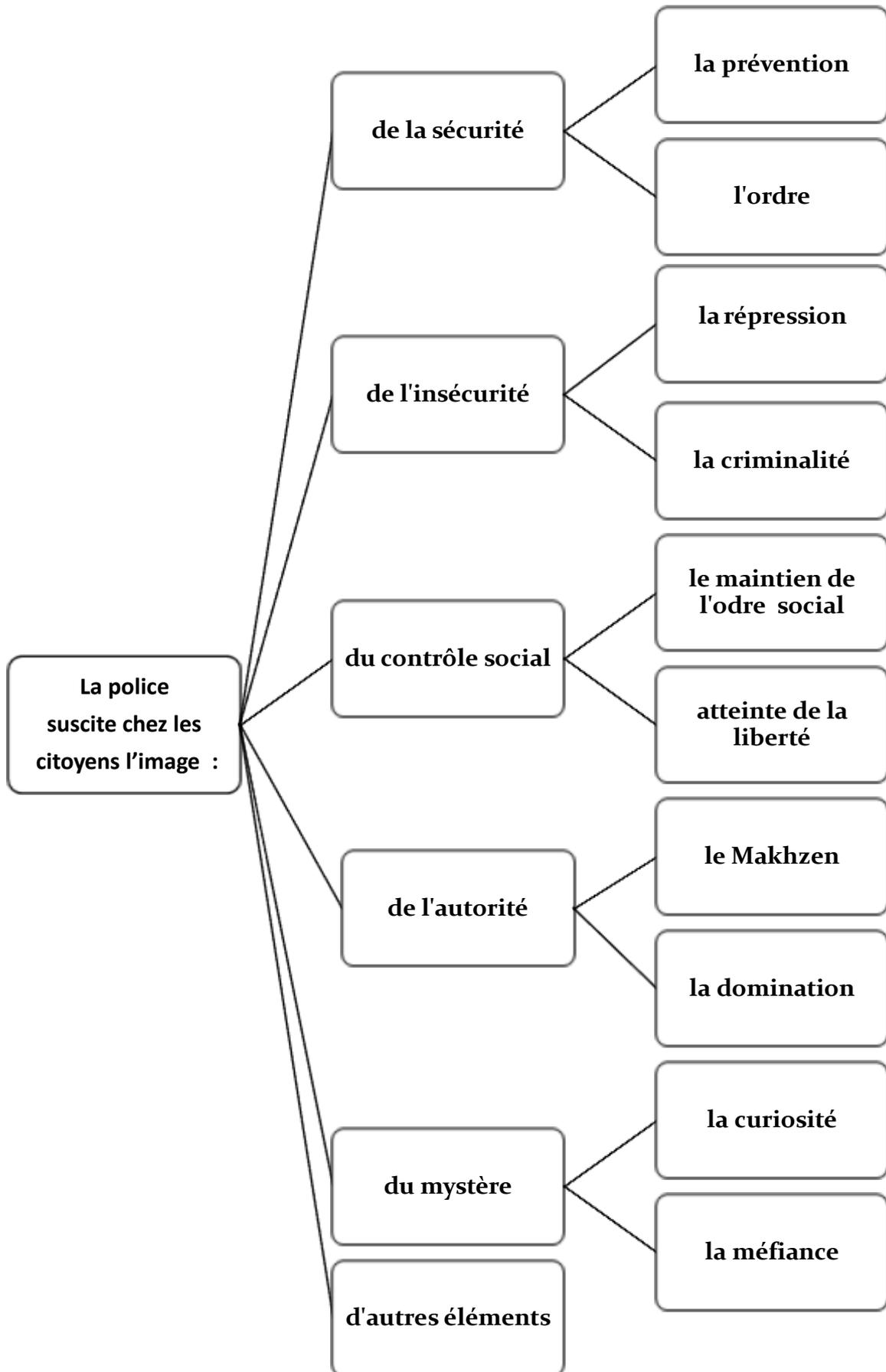
2. L'image liée à la fonction et à la dimension humaine de l'institution sécuritaire

➤ *Quelles sont les images qu'on a sur la police ? Et quels sont les éléments qui participent à la construction de ces représentations ?*

Pour répondre à notre questionnement, nous nous sommes appuyés sur un questionnaire en visant un échantillon représentatif de la population cible. Mais avant de nous lancer dans l'analyse des résultats obtenus, il nous a paru préalablement utile d'exposer d'une manière générale certaines images liées à l'institution en question et qui sont exprimées par les personnes interviewées :

¹⁰ Mazursky et Jacoby (1986) cité par Nha Nguyen, *Éléments d'information contribuant à la formation de l'image d'un établissement universitaire*, université de Moncton, revue canadienne de l'éducation, (1994). p.387.

¹¹ *Ibid.* p.388.



Dans ce qui suit, notre intérêt se porte sur l'analyse de données collectées et sélectionnées selon le sexe, l'âge, et la classe sociale.

1. L'image de la police selon le genre

L'image la plus prépondérante que la police éveille chez les femmes est celle de la sécurité. À noter que cette notion était absente dans la déclaration des hommes.

Pourquoi toutes les femmes ont-elles choisi la sécurité comme image de la police, alors que les hommes ont exclu cette notion ?

1.1. Le cas des femmes

Dans la vie quotidienne, les victimes les plus vulnérables de comportement agressif sont les femmes. Ainsi, la plupart des crimes dont elles sont victimes sont comme suit : le viol, la violence domestique, le vol à l'arrachée de sacs à main, le harcèlement, les car-jackings, les menaces sur enfants, entre autres. Elles sont visées par les provocateurs, les agresseurs, les violeurs, même par les psychopathes. Un fait qui contribue à développer un sentiment d'insécurité chez elles. Ce qui explique que la présence d'un agent de sécurité suscite un sentiment de sérénité puisque celui-là représente la loi, la liberté, et plus précisément la sécurité. Sa présence consiste donc à réduire la prévalence de la violence à son égard.

1.2. Le cas des hommes

En ce qui concerne les hommes, le symbole sécuritaire est exclu dans leurs réponses. À l'opposé de la femme, la peur est un sentiment qui n'est pas souvent éprouvé par l'homme. Car, dès son jeune âge, l'homme apprend à se défendre contre le monde extérieur. D'autre part, la présence de la police dans la vie des hommes se fait dans la plupart du temps dans des situations délicates, comme exemple lors d'un contrôle d'une intervention dans un lieu public, lors d'une altercation ou d'une bagarre où l'homme est soit victime ou auteur. Ce qui engendre l'impression que la figure de l'autorité est plus présente que celle de sécurité avec ses obligations et ses contraintes.

Plusieurs études d'origines américaines ont démontré que l'image de la police selon le sexe est plus ambiguë¹². D'après ces recherches, les hommes avaient une prédisposition plus prononcée à critiquer la police que les femmes alors que ces dernières avaient plutôt des jugements favorables envers l'institution sécuritaire.

2. L'image de la police selon l'âge

2.1. Le cas des jeunes

L'image de la police selon les enfants reflète, généralement, la position adoptée par les parents¹³. En règle quotidienne, nos enfants incarnent le rôle du policier qui dicte les règles et qui punit les malfaiteurs. La police fait partie de leurs jeux. Ils sont attirés par son travail, son uniforme, son arme et par l'auto-patrouille¹⁴.

À l'âge de l'adolescence, les jeunes vérifient les limites de tous ceux qui incarnent l'autorité dans leurs vies. Ils deviennent moins prédisposés à obéir quand ils sont mêlés à une relation personnelle avec les représentants de la loi. La police représente pour eux un symbole d'autorité provocante, une contrainte à la liberté, où l'image de répression est omniprésente.

La période de la jeunesse est une phase où l'homme commence à développer son individualité et sa vision du monde. Il tente de créer de nouveaux contacts avec les différents acteurs de la société. Il commence à développer ses aptitudes, ses connaissances et ses croyances en se basant sur l'apprentissage acquis dans son milieu socioculturel dont les parents, l'école et les pairs sont

¹² Bernard Dagenais, *Op. Cit.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Henri-Paul Vignola, *Police, le défi des années 2000*. Montréal. Les éditions Stanké, 1982, p.18.

les références. Pour les jeunes, la police est une figure d'autorité sociale qu'on doit respecter afin d'éviter la punition. Alors que la sécurité est garantie par leurs parents.

2.2. Le cas des adultes

Dès son jeune âge, l'homme cumule plusieurs représentations sur le monde extérieur. La police comme représentant de la loi a plusieurs images auprès du public adulte. Ce dernier se trouve en contact direct et quotidien avec cette figure d'autorité. Il juge la police selon la situation et le contexte de la rencontre, les idées léguées par la famille, les ouvrages de la fiction policière, les médias, aussi d'après l'expérience des autres et l'influence du groupe d'appartenance. En fait, l'adulte voit dans la police le symbole représentant de l'État, la figure de l'autorité, la responsable de l'ordre social, entre autres.

Pour les plus âgés, la police symbolise le Makhzen. Un terme, qui porte plusieurs interprétations, transmis par la génération précédente. Le mot makhzen désigne l'État et ses organisations. Et il est utilisé jusqu'à aujourd'hui pour désigner la police chez les gens les plus âgés qui ont vécu à une période où ceux qui sont chargés de la régularisation et du maintien de l'ordre dans la société portent ce nom. Le concept de la sécurité est omniprésent chez cette catégorie d'âge, car, comme les femmes et les enfants, les personnes âgées sont aussi plus vulnérables au comportement agressif. La police est symbole à la fois de pouvoir et de sécurité. En somme, l'image de la police varie selon les différentes tranches d'âges. Les enfants semblent avoir une image très positive, qui se transforme avec l'âge de l'adolescence à une image jugée plutôt négative, où la police est vue comme un pouvoir répressif. Alors que les adultes apprécient bien plus les policiers que les jeunes.

3. L'image de la police selon la classe sociale

Les gens issus d'une classe sociale défavorable ont des images plutôt néfastes que ceux qui appartiennent à la classe moyenne. Un constat que l'on peut expliquer par le fait que les premiers ont davantage l'opportunité de voir la police en opération : arrêter les malfaiteurs, effectuer des contrôles du taux d'alcoolémie, de trafic ou de consommation de stupéfiants, mettre fin aux disputes familiales, etc. La vue de la police suscite un sentiment d'insécurité chez cette catégorie de personnes. Aussi ils ne conçoivent que la figure de l'autorité dans sa dimension répressive. Tandis que, les gens appartenant à la classe moyenne voient l'institution en question d'un œil plus favorable : leur contact avec la police est bien plus rare. Ils perçoivent davantage le rôle protecteur que répressif.

Ces différentes représentations, généralement contradictoires et paradoxales, nous amènent à faire le constat suivant : l'interprétation du rôle sécuritaire est subjective. Elle diffère d'une personne à l'autre, associée à plusieurs variables externes : âge, classe sociale, genre, etc. Pratiquement, l'image qu'on a sur cet acteur social n'est pas souvent le résultat d'un contact direct, puisqu'on a vu que même les enfants et les plus jeunes ont des représentations envers la police sans en avoir jamais eu une quelconque expérience avec l'institution.

4. Des images provoquées par des facteurs liés aux rôles de l'institution

Le mot police provoque chez les gens diverses images, parfois même paradoxales, ce qui participe à faire baigner l'institution dans une aura mythique bien fortifiée, celle de la sécurité, de l'insécurité, du pouvoir, de l'autorité, du contrôle social entre autres.

4.1. La police entre le sentiment de sécurité et d'insécurité

L'existence de la police remonte à l'antiquité. Sa raison d'être est le fruit d'une demande à la fois politique et sociale vu son rôle dans la protection des citoyens contre plusieurs risques

sociaux, ainsi que sa tendance à garantir sa liberté¹⁵. En effet, le sentiment de sécurité est lié à la présence de la police et à son efficacité. Par ailleurs, certaines personnes éprouvent un sentiment d'insécurité malgré la présence du représentant de la loi. Plusieurs chercheurs qualifient ce sentiment de subjectif, étant lié et développé chez certaines personnes en raison d'une expérience vécue en tant que victime ou la peur de l'être, par les rumeurs sur les infractions commises, par les statistiques de la criminalité, etc. Ajoutons aussi la durée de la peine sanctionnant les malfaiteurs créant ainsi chez la victime un sentiment de doute sur l'effet dissuasif de la justice et de même de son rôle. Autrement dit, ces facteurs parmi d'autres peuvent hisser le sentiment d'insécurité chez le citoyen et participent à créer des doutes concernant la crédibilité de la politique pénale, aussi à diffuser une perception négative sur le travail des institutions chargées de la protection et la sécurité publique. Ces perceptions se traduisent le plus souvent par des interrogations et des critiques de l'opinion publique.

La polémique sur la situation sécuritaire dégage des positions et des réactions souvent antinomiques. D'une part, on remarque que la population et certains médias évoquent l'augmentation des indicateurs de criminalité et l'extension du sentiment de l'insécurité. De l'autre, il y a des statistiques officielles qui montrent que les services de sécurité publique mènent un travail préventif très opérant.

4.2. Le contrôle social

Contrôle social, dit aussi régulation sociale, est omniprésent dans toutes les formes de groupes. C'est l'ensemble des activités qui visent à normaliser le comportement et la pensée des individus en se basant sur des données culturelles en usage, valeurs morales et éthiques, règles de conduite, etc. Il peut être positif pour aider ou encourager un comportement acceptable, comme il peut être négatif dans la mesure où il empêche un comportement « inacceptable » qui touche par la prohibition, les droits et les intérêts des autres.

Généralement, on divise le contrôle social en deux niveaux : un contrôle informel¹⁶ (l'autocontrôle ou l'autodiscipline traduite spontanément par l'individu. Il est fondé sur le sentiment d'obligation et le respect des normes) et un contrôle formel ou officiel¹⁷ (bien visible et bien perçu, exercé par des acteurs qui détiennent un pouvoir légué par la société à laquelle ils appartiennent). Il faut noter que malgré la diversité des institutions qui exercent ce type de contrôle social sur la population, la majorité des gens ne l'attribue qu'à la police dont l'image varie entre l'atteinte à la liberté et le maintien de l'ordre social.

Le contrôle social de type policier trouve sa singularité par rapport aux autres institutions sociales dans la possibilité de recourir à la force matérielle. Une force organisée pour exiger l'obéissance afin d'éviter ou empêcher des situations qui risquent de dégénérer. Ce rôle répressif a un aspect préventif vu que répression et protection sont complémentaires et non opposées. Par ailleurs, le recours à la coercition légitime et peu acceptée, mal comprise et mal jugée par beaucoup de citoyens, sachant que cet aspect du métier ne signifie pas que la fonction de la police sera réduite seulement à l'usage de la force ou le recours à des contraintes physiques¹⁸. Il faut souligner que dans la vie quotidienne, dans la pratique, cet aspect qui distingue le métier par rapport aux autres peut ne pas exister ou est presque inexistant.

4.3. L'autorité policière selon les citoyens

L'autorité est une convention culturelle établie depuis que le monde est créé afin de maintenir l'ordre social. C'est l'acceptation libre, d'une manière irréfléchie et volontaire, de la contrainte

¹⁵ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Sécurité et contrôle social*, chapitre 2, www.crime-reg.com/police/tsi_ch2lou-bet.pdf.

¹⁶ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Police et politique. Une approche sociologique*, op.cit., p.30.

¹⁷ *Ibid.*, p.3.

¹⁸ *Ibid.*, p.34.

sans attendre une explication de celui qui détient le pouvoir puisque telle est la norme¹⁹. De même, Max Weber²⁰ ajoute que l'obéissance libre à un acteur est l'élément décisif du concept de l'autorité, c'est ce qui lui donne la légitimité de son pouvoir. Un point de vue est bien adopté aussi par la philosophe allemande Hannah Arendt²¹ qui indique que l'autorité est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation : là où l'on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté. Face à l'ordre égalitaire de la persuasion se tient l'ordre autoritaire qui est toujours hiérarchique.

En somme, l'autorité est instruite et validée par l'interaction entre celui qui exerce le pouvoir et sur qui elle s'exerce. Quand la relation entre le dominé et le dominant est marquée par une demande d'explications, de discussion ou de négociation, la légitimité de l'autorité est donc remise en doute. Par contre, la soumission libre et irréfléchie aux agents exerçant l'autorité témoigne de sa reconnaissance et ainsi de sa légitimité. Cependant, il faut ici préciser que pouvoir et force ne vont pas forcément de pair. C'est là une idée soutenue par la philosophe allemande qui indique que « *l'autorité requiert toujours l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence. Pourtant l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué* »²². Cela veut dire que l'autorité est extrêmement différente de la force : si une personne possède de l'autorité, la simple manifestation de sa volonté est suffisante à faire agir l'autre sans avoir besoin d'utiliser la force. De ce fait, le recours à la force témoigne d'un manque d'autorité.

L'autorité selon Max Weber se distingue d'après le fondement de sa légitimité en trois prototypes²³. C'est-à-dire qu'il existe trois raisons pour lesquelles les gens approuvent l'autorité exercée sur eux par d'autres personnes : rationnelle, traditionnelle, charismatique. Ces trois prototypes ne présentent pas toutes les formes de l'autorité, mais ils expliquent comment certaines personnes ont cette capacité d'exercer du pouvoir sur les autres et comment les dominés en arrivent à accepter cette supériorité en tant qu'un fait normal et organisé. En peu de mots, l'autorité en tant que pouvoir légitime se fonde sur la puissance de la tradition, sur les caractères séducteurs d'un leadership ou sur les valeurs et les garanties offertes par l'ordre rationnel juridique appelé aussi légal et bureaucratique.

La police, comme tous les représentants de l'autorité, a un rôle actif. Elle peut agir sur l'autre sans en subir de répercussions. Car, ce type d'autorité policière comme l'affirme le philosophe Alexandre Kojève, n'accepte pas d'être remis en question, d'être négocié dans le cas où l'autre n'a pas convaincu de la validité de ses agissements. On peut parler alors d'une soumission totale de l'autre. Cependant, cette obéissance ne peut être obtenue sauf si l'agent en question assure et respecte les limites de sa fonction en excluant toute implication affective. Autrement dit, les contacts entre lui et les gens s'inscrivent dans un cadre impersonnel. Tous ces critères attribuent au policier la figure pure du juge dont les ordres sont bien formels et les limites imposées sont clairement définies socialement.

Chaque jour, on fait l'expérience de l'autorité par un agent qui la symbolise. Ce pouvoir qui existe séparément de la personne qui l'incarne est exercé et accompagné d'engagements et de contraintes établies par la société. Ainsi, la police comme une institution qui possède un aspect

¹⁹ Gérard Mendel, *Une histoire de l'autorité, permanence et variation*, collection cahiers libre, Paris, La Découverte/poche, 2006, p.285.

²⁰ MIEIR Olivier, *Max Weber et la légitimité du pouvoir*, (rse-magazine.com) 09/2019, https://www.rse-magazine.com/Max-Weber-et-la-legitimite-du-pouvoir_a3424.html

²¹ Hannah Arendt, *La Crise de la culture*, Gallimard, 1972, Paris.

²² *Ibid.*

²³ Simon Coté-Bouchard, Maryse Damecour, Sarah De Melt, « *Rôles et figures intériorisés. Perceptives jeunes de 14 à 18 ans de l'autorité* », Département de sociologie Université Laval, Québec. Avril 2005, p.24/62. <http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/soc/fichiers/cotebouchard20damecour20et20demelt202005.pdf>

d'autorité confié par l'Etat et reconnu par le public ne peut pas exercer ses tâches que dans un cadre régi par des lois et des règlements. Cet aspect attaché à la fonction est un élément déterminant de l'image de l'institution sécuritaire et de ses acteurs. Un postulat prouvé lors de notre enquête, car la majorité des personnes interrogées ne voient dans la police que la parcelle d'autorité.

En effet, certains pensent que l'autorité accordée à la police par la société n'est pas bien utilisée et que tous les maux de la société découlent de cette mauvaise gestion de l'autorité. Cette catégorie de personnes voit la police comme étant la source et la cause des problèmes sociaux. D'autre part, il y a ceux qui sont convaincus que l'autorité est un droit accordé à l'institution pour nous défendre de tout ce qui peut menacer notre sécurité et celle de nos proches, et que cette autorité est bien utilisée. Cette catégorie sociale est la plus susceptible d'apporter sa coopération à la police.

En somme, le rôle de la police dans la société implique une relation intime entre elle et la population. Ainsi, la légitimité de l'autorité policière ne peut être déterminée que par cette interaction sociale : c'est le public qui estime si l'autorité policière exercée est légitime, exploitée de manière juste et satisfaisante, ou abusive et mal utilisée. Autrement dit, le degré de satisfaction et de confiance ou de refus et de désaccord est déterminé par la relation particulière entre l'exercice policier et l'opinion publique.

Parfois, le conflit entre l'agent et l'individu ne porte pas sur la manière d'exercer l'autorité, mais sur la nature de la règle elle-même. Il faut noter aussi que ce facteur cohérent à la profession sécuritaire, celle de genre d'autorité, crée une relation inégale entre lui et les citoyens ce qui renforce parfois un malentendu entre les deux parties. Dans un exemple concernant l'autorité policière, Gérard Mendel écrit ceci : « *Cette inégalité relationnelle ne s'impose pas d'elle-même, dans le seul rapport des deux personnes, telle celle qui tient à la fortune, à la position sociale, à la force physique ; elle est symbolique dans le sens précis où l'uniforme, cette pièce de tissu par elle-même insignifiante, trouve du sens seulement dans la transcendance de l'ordre social répressif tout entier derrière son porteur* ».

4.4. L'aspect préventif / répressif

La police joue un rôle préventif (assurer la tranquillité quotidienne, porter aide et assistance aux personnes, lutter contre l'insécurité routière, viser à diminuer le risque de désordre, réduire les occasions d'infraction et d'incivilité, fait rappeler la réglementation). C'est dans sa routine quotidienne, selon des conditions rigoureuses et avec une grande vigilance qu'elle évite les atteintes à l'ordre public²⁴.

Cet aspect préventif du métier est un élément déterminant dans l'image de la police, jugé favorable à l'image d'une police présente, protectrice et utile.

L'aspect répressif dans le métier de la police est estimé souvent moins satisfaisant par la population même s'il est justifié et encadré par des règles. Il se concrétise au moment d'appliquer la loi, la prévention du crime, lors de recherches et d'arrestation des malfaiteurs, en essayant de mettre fin aux vols, agressions, détention de drogue, etc.

L'intervention au moment d'agitation, rétablir l'ordre lors de manifestations, à ce niveau le contact police/citoyen se fait souvent dans des conditions très délicates. D'après les citoyens il y a une police qui aide et une police qui réprime, la première est admise et reconnue alors que l'autre est parfois mal vue et jugée.

En réalité, la mission protectrice et l'activité répressive sont complémentaires et non opposées. La tâche du métier privilégie l'action préventive par anticipation, dissuader par l'occupation apparente du terrain. Aussi, réprimer lorsque cela est nécessaire dans le strict respect du code de procédure pénale, des lois et règlements en vigueur. Dans la plupart du temps, les citoyens

²⁴ Michel Baroin. *La force de l'amour*, Paris. Éditions, Odile Jacob, 1987. p.40.

ne voient que le côté répressif du métier. Parfois le mot police évoque l'idée de la violence, comme si l'existence de la police a pour unique raison de punir et sanctionner. Alors que le recours à la force ne doit être effectif que s'il existe des justifications et des finalités bien reconnues.

D'une façon générale, il y a une incompréhension de la dimension répressive du métier. Elle est souvent mise en cause, ce qui engendre parfois des jugements et des opinions selon lesquels cette fonction attachée à l'exercice du métier est abusive et que le policier est comme aveuglement répressif. Il ne faut pas perdre de vue que la police a pour rôle de prévenir et de guérir, de contrôler et de punir. Ce sont ces composants qui caractérisent l'autorité de l'institution à l'exercice de cette autorité.

4.5. Le pouvoir discrétionnaire de la police

Le pouvoir discrétionnaire, étant déterminé par l'obligation de la justice, est soumis usuellement à la vérification de la loi interne et externe. En effet, ce type de pouvoir est un autre aspect déterminant de l'image de la police qui se fait par la population. C'est un droit accordé au policier afin de décider ou d'agir par rapport à son propre jugement personnel dans des circonstances précises.

De ce fait, plusieurs choix s'offrent au policier quand il est confronté à des situations différentes. Ces choix diffèrent d'un policier à l'autre dans une même situation, selon des critères d'opportunité, en respectant la règle conforme à la loi et les principes d'objectivité, justice et égalité. Par exemple lors d'une simple infraction routière, le policier après avoir écouté l'explication du conducteur, pourrait prendre la décision de le laisser partir après lui avoir donné un avertissement ou de lui remettre une contravention.

En fait, le choix pris par l'agent ne se fait pas selon sa fantaisie ni à sa guise, mais d'après une série de déterminations distinguables. Sa conduite se fonde sur les circonstances qui entourent chaque situation. Exemple ; la nature du crime, le degré de sa gravité, l'existence des victimes, l'âge et le sexe, aussi l'attitude de la personne qui a commis le crime, etc. Notamment, l'exercice de ce pouvoir est un élément important d'un malentendu et incite la majorité des actes défavorables du public à l'égard de la police, crée chez le public des sentiments de méfiance et d'infériorité sociale.

4.6. La police, un univers réservé

Parmi les aspects inhérents au monde policier et qui suscitent un sentiment de curiosité et d'intérêt chez le citoyen sont ces réalités quotidiennes attachées à l'exercice du métier : le secret professionnel, la discrétion, la loi du silence. Notamment, cette opinion est démontrée par plusieurs chercheurs qui ont tenté d'étudier la police. D'après eux, le monde policier est un milieu renfermé sur lui-même. On cite comme exemple, le sociologue américain Egon Bittner, l'un des premiers à s'être interrogé sur les relations entre police et citoyens, indique que « *les services de police ont un travail incroyablement compliqué de circulation interne, de données confidentielles, complétées par un refus systématique de donner des renseignements.* »²⁵.

Jean Louis Del Bayle, le sociologue et politologue français, soutient la même position et explique que la loi du silence dans un tel métier est une nécessité fonctionnelle, indispensable pour assurer le succès des missions de la police²⁶. Ce qui veut dire que le secret professionnel est l'un des éléments nécessaires dans le travail policier, surtout dans les affaires qui sont en

²⁵ Egon Bittner, cité par Georges Portelli, *Essai sur la subculture policière française*, Cité par Audrey Lugon Moulin, *Op.Cit.*, p.243

²⁶ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *La police dans le système politique*, Revue française de science politique, PERSE, janvier 1981. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-29_50_19_81_num_31_3_416375

cours. C'est ce qui garantit l'efficacité et la réussite des techniques d'investigation. Parfois même le silence devient une question de sécurité.

La même idée est confirmée par le magistrat et écrivain français Casamayor²⁷ que la discrétion et le silence qui règne dans quelques tâches de la police, par nécessité et obligation, sont des éléments absolument indispensables dans les affaires policières, puisqu'ils conduisent à la réussite et le succès.

En somme, tous ces éléments cèdent à l'institution le caractère d'un monde réservé qui échappe au regard du non-policier. Une situation favorable pour que la police exerce mieux ses tâches en toute autonomie. Elle est obligée de prendre une certaine distance par rapport à la société. Simultanément, elle est tenue de se rapprocher de la population dans l'intérêt d'être mieux admise, acceptée et soutenir ainsi sa légitimité sociale pour un meilleur fonctionnement. Le « mystère » autour de l'organisation sécuritaire participe à la diffusion de diverses images illusives. La police se retrouve dans une relation antinomique avec les autres citoyens, vu l'interprétation que chacun attribue à ces caractéristiques du métier.

5. Des images provoquées par des facteurs liés aux acteurs de l'institution

Partout dans le monde, le comportement policier attire l'attention du citoyen. Chaque réaction, action, incident, peut donner lieu à un jugement et créer un débat, nuire ou adoucir la relation socio-policière. Une simple conduite d'un acteur peut ternir comme elle peut redorer la réputation des acteurs travaillant dans le secteur de la sûreté. Vu le rôle fondamental joué par l'agent de sécurité dans la société, et la nature délicate de ses missions, le policier travaille selon des lois et des règles qui déterminent et façonnent sa conduite. Elles garantissent une meilleure protection des citoyens en veillant au respect de leurs droits et libertés. Également, elles servent à développer la conscience professionnelle et les règles qui régissent le service.

Quelles sont les images qu'on a sur le policier ?

5.1. La police et sa dimension humaine

Tel que précisé précédemment, la police est une structure socio-administrative. Elle est constituée d'un ensemble de personnes qui appartient à la même société. La police est aussi des hommes et femmes en action, laquelle implique des normes légales dans la vie quotidienne avec tous les obstacles qui véhiculent cette médiation. Plusieurs études ont démontré que l'image que l'on a sur la police est la suite du contact direct, aux comportements de certains policiers dans la pratique journalière de leurs tâches²⁸.

Le représentant de l'autorité suit une trajectoire pour passer d'un simple citoyen à un citoyen au service de la cité. Il commence par une formation académique qui lui permet de récolter un savoir, des principes fondamentaux et l'essence du métier. Il continue sur le terrain qui lui permet de développer un savoir-faire par l'expérience et le contact de la réalité. Cet itinéraire participe à la construction de son identité personnelle, porteuse de certaines idées sur sa fonction, ses motivations, son rôle, ce qui peut être révélé lors de la relation citoyen/policier. Cette relation suscite des images très singulières aussi bien chez les policiers que chez les citoyens.

Ce qui nous intéresse dans ce travail, c'est l'image du policier au sein de la société, telle que les citoyens la conçoivent à la lumière de leur propre expérience et selon certaines idées et opinions venant d'ailleurs. L'image supposée du policier auprès du public est très importante

²⁷ Audrey Lugon Moulin, *Op.Cit.* p.245

²⁸ Bernard Dagenais, « À la recherche d'une image institutionnelle positive pour la police ! », *Communication et organisation* [en ligne], 3 | 1993, mis en ligne le 29 mars 2012. URL : <http://communication.org/revues.org/1632>,

puisqu'il détermine et influence, dans une certaine mesure, le climat de la conduite de ce dernier.

En fait, être un policier n'est pas une chose aisée. Il a des implications lourdes quant à l'exercice de ses tâches. Il doit garder toujours à l'esprit qu'il représente une institution faite par et pour la société afin d'éviter le mal. En fait, pour pouvoir faire des reproches il se retrouve dans l'obligation d'être irréprochable aussi bien dans sa vie professionnelle que personnelle. Il doit donner une belle image de ce corps en donnant lui-même l'exemple. Autrement dit, le pouvoir qu'il acquiert en tant que représentant de l'État le contraint à être un référent social :

- Il doit être respectueux, courtois et digne.
- Il doit être toujours propre, élégamment vêtu.
- Il doit toujours garder le sang-froid, et respecter la dignité de toute personne en toutes circonstances.
- Il doit œuvrer avec doigté et mesure et ne pas céder à la provocation gratuite ou agir avec tapage et excès de zèle, tout en demeurant respectueux des droits humains, et ce quels que soient les actes commis, et en toutes circonstances.
- D'agir avec garde et fermeté d'une manière à appliquer la loi et la faire respecter par tous, sans favoriser ses proches ni ses connaissances.
- Il doit être discipliné et exécuter les ordres de ses supérieurs hiérarchiques.
- Il doit s'abstenir d'agir et solliciter des instructions.
- Il doit également développer une attitude polyvalente pour travailler sur tous les fronts, et en parfaite symbiose avec des équipes...

Bien entendu, le respect de ses obligations statutaires et déontologiques est une exigence absolue afin de répondre aux attentes des citoyens, de réformer l'action du service, et de dépasser le paradoxe d'après lequel les citoyens désirent tout à la fois : davantage de sécurité et une activité toujours soutenue protégeant leurs libertés. Ces exigences ont fait l'objet d'un contrôle à la fois par l'autorité judiciaire et administrative.

D'une autre façon, et dans le concert de la fonction publique, les fonctionnaires de la Sûreté Nationale exercent des missions et des responsabilités exceptionnelles. Leur statut particulier les oblige à intervenir de leur propre initiative pour porter aide et assistance à toute personne en danger et pour prévenir tout acte de nature à troubler l'ordre public. Ces obligations ne disparaissent pas après l'accomplissement des heures normales de services. Elles vont bien au-delà. Leur travail s'effectue 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ils se doivent de répondre aux appels du service à tout moment et quelles que soient les conditions. Ils assurent les permanences, font des heures supplémentaires et doivent effectuer le doublage. À cet engagement total s'ajoute le risque.

Bref, et c'est le cas de le dire, ils sont employés à plein temps. L'opinion publique reconnaît la fonction et l'importance de l'institution de la police. Elle est consciente, peu ou prou, de la difficulté de la fonction. En contrepartie, on juge le policier à certains comportements dans la l'exercice quotidien de son travail. On s'interroge sur son rendement et l'on désapprouve que les contacts avec eux se développent dans des situations de méfiance.

5.2. L'interprétation du choix du métier

De façon plus large, le fait d'être policier évoque beaucoup de questions, émanant d'une curiosité qui ne remet pas en cause l'institution de la police, mais parfois le choix d'un métier que les citoyens n'arrivent pas à pénétrer et à comprendre.

Pour exercer un métier aussi dangereux, si marqué par l'image qu'il donne, il est primordial de déceler les fortes raisons qui motivent ce choix. La vocation est une nécessité pour effectuer le choix d'une telle profession, parfois on parle même de passion. Il apparaît clairement qu'il faut

bien avoir une volonté et un attachement à un métier aussi risqué afin de bien l'exercer et continuer à le faire.

On constate que beaucoup de jeunes gens ressentent de la vocation pour une telle carrière, par amour de l'ordre et de la paix publique et l'envie de servir au sens noble du terme. Mais, la vocation n'est pas toujours la seule raison vis-à-vis de certains citoyens. À tort ou à raison, ils mettent souvent en doute cette vocation. Pour eux les gens qui choisissent un tel métier ont d'autres motifs, comme l'envie de posséder une autorité sur les autres et ainsi de nourrir leur narcissisme.

Pour d'autres, c'est un choix effectué par peur de se trouver en chômage. C'est-à-dire, que la police n'est qu'une promotion sociale pour ceux qui cherchent une situation et une sécurité d'emploi. D'autre part, il y a des personnes qui voient que la police est un métier fait pour des gens qui ont échoué ou n'ont pas pu poursuivre leurs études. Ajoutons aussi l'interprétation qui présume que ce métier n'est pas un choix délibéré, mais bien hérité par la famille, etc. Toutes ces raisons, vraies ou fausses, peuvent conduire le policier vers une carrière non-forcément désirée au départ et qu'il faudra pourtant l'assumer précipitamment.

Généralement, le choix d'une telle carrière est souvent soupçonné par quelques vices qui sont camouflés, ce qui engendre plusieurs interprétations concernant le choix de la profession, et qui retirent souvent l'idée de vocation, de devoir et de sacrifice. Autrement dit, plusieurs citoyens voient que le policier a choisi cette profession non pas pour lui rendre des services, mais pour son intérêt personnel, et donc « *il est payé pour faire son travail* », ce qui explique probablement le manque de collaboration, la méfiance, la gêne et parfois même l'indifférence et la passivité de la part d'une partie de la population. Ce qui ne facilite pas la tâche de la police.

Pourtant, il faut noter que ces sentiments éprouvés par le public à l'égard de la police ne sont pas absolus. Ils ne sont pas partagés par tous les membres de la société. En effet, certains estiment que ce choix d'un métier est un peu particulier, dont l'engagement est total avec des implications lourdes lors de l'exercice des tâches confiées sans oublier le risque quotidien.

5.3. Le clivage entre le policier « en uniforme » et « en civil »

Nombreux sont les policiers qui ont remarqué que la population a des images diversifiées par rapport aux agents de la police en tenue et ceux en civil. Cette distinction n'est pas forcément basée sur un savoir professionnel, mais soit sur une expérience personnelle, soit sur des images qui viennent d'ailleurs. Elle s'énonce le plus souvent par des questions, lors d'une conversation avec des policiers, comme :

✓ *Êtes-vous un policier en civil ou en uniforme ?*

La réponse à cette question permet au citoyen de classer le policier soit auprès de ceux qui travaillent aux commissariats, soit auprès de ceux qui travaillent au service de la circulation. Ces deux classements sont les plus utilisés par le public pour distinguer et faire la différence entre les policiers, ce qui évoque une incompréhension d'une institution publique dont l'organisation s'appuie sur un système complexe et un corps multiforme.

a. Le policier en uniforme

Le policier en uniforme est le représentant de l'État le plus visible dans la voie publique. C'est l'homme de terrain en première ligne. Il est toujours en contact avec les citoyens. Sa tenue de service le désigne comme étant la police aux yeux du public²⁹. Il présente la loi et la sécurité. Pour ces raisons, il est considéré comme un référent moral, ce qui l'oblige à être irréprochable dans le domaine disciplinaire et vestimentaire.

On le voit comme un agent de sécurité, un représentant de la force publique, un fonctionnaire d'État, etc. Beaucoup d'appellations qui mettent l'accent sur l'activité qu'il exerce et symbolise, et qui les accompagne lors et hors temps de son service.

²⁹ Jean-Paul Bordeur, Dominique Monjarde, op. cite, p.43.

De ce fait, sa position lui oblige à être la vitrine de l'institution sécuritaire publique. En fait, la pression et les exigences du public se portent sur le policier en uniforme plus que sur le policier en civil, car ce dernier est moins visible. Ainsi toute attitude ou conduite hors de la norme est jugée contre lui, et contre la police en général³⁰.

En effet, sa présence fait référence aux ordres et à la protection, assistance et facilitation sociale. Elle est un moyen d'éviter des situations méfiantes, de déboucher sur une agression des normes et une lutte contre les tentatives criminelles. Tandis que certains qui n'arrivent à voir que l'aspect contraignant, l'uniforme suscite en eux la peur et la crainte.

L'uniforme devient donc un symbole de suspicions, où celui qui le porte devient un suspect, un obstacle à la liberté. Ces gens-là, chaque fois qu'ils ont affaire à un policier, ils ont une intuition d'être une victime d'un abus de pouvoir. Pratiquement, en excluant la notion de confiance, la fonction du policier devient extrêmement difficile. Il est mal compris et manque d'aide, et ne bénéficie pas de la considération de ceux qui sont supposés le protéger.

b. Le policier en civil

Identifier un policier en civil est plus difficile par rapport à celui en tenue. Il est davantage fait pour voir que pour être vu. Il exerce une tâche de surveillance par le pouvoir autant que de la représentation de pouvoir. En effet, le policier en civil est moins visible. Il est astreint de révéler son identité de police avant toute intervention. Il reste inaperçu pour le citoyen qui le considère souvent comme le plus gradé et a de l'autorité sur celui en uniforme. « *Dans un barrage de police, j'ai vu un jeune homme de 24-25 vêtu d'un jeans — chemise avec seulement un brassard de police enfilé sur le bras... j'ai pu constater immédiatement qu'il avait de l'autorité sur les autres policiers en uniforme* ». De la sorte, le fait de travailler en civil évoque plusieurs questions chez le citoyen, concernant sa fonction, ses tâches et son grade.

Chez les jeunes passionnés par un tel métier, l'image du policier en civil est vue différemment, car ils l'associent à l'inspecteur, au commissaire, à l'homme d'enquête dont l'énigme et l'action sont omniprésentes dans son quotidien. D'autre part, certaines personnes expliquent que cette invisibilité est nécessaire, car elle lui permet une grande souplesse dans la pratique professionnelle, « *le policier en civil que l'on utilise aux fins de piéger les délinquants dans les zones à fort taux de criminalité.* »³¹.

Pourtant, le fait d'être moins perçu par rapport à celui en uniforme est mal-jugé par d'autres. Ils expliquent cette invisibilité comme une manière lui permettant de se dérober aux regards, ce qui lui permet de transgresser la loi et faire des actes répréhensifs sans avoir le souci du contrôle et de la sanction. En effet, on reproche souvent au policier en civil qu'il est dépourvu de contact social par rapport à celui en uniforme, « *parfois dans les commissariats l'accueil est pitoyable* », ou encore « *il traite tout le monde comme des criminels* ». Comme le policier en uniforme, celui en civil reçoit est jugé, mais plus médiocrement par rapport à celui en tenue, car ce dernier est le plus exposé dans la rue et en contact direct et quotidien avec la population.

5.4. Ce qu'on reproche aux policiers

Étant donné le rôle social qui incombe au policier, ses activités exigent une interaction régulière avec le public. Cette réalité le rend sensible aux accusations de ce dernier. En fait, la plupart des débats sur la police mettent l'accent sur le rapport entre le policier et le public. Ils portent également sur le comportement, la conduite discutable et même blâmable de certains fonctionnaires. Même s'ils ne représentent qu'une minorité, ils influent sur l'image de

³⁰ *Ibid*, p. 33.

³¹ Jean-Paul Bordeur, Dominique Monjardet, *Op. Cit.* p. 269

l'institution. De telle façon, un comportement policier critiquable, contraire à l'éthique, non professionnel et indigne contribue à ternir l'image de tout le corps policier.

William A. Westley, le sociologue américain, souligne que « *L'hostilité du public enferme le policier dans son statut symbolique. Elle implique une imposition collective de responsabilité, ou de culpabilité, par laquelle tous les membres de la police sont tenus pour responsables des actions de chacun. Par suite, chaque policier éprouve que ses intérêts personnels ont été — de gré ou de force — identifiés à ceux du groupe. Devant le tribunal de l'opinion publique, toute incrimination ou diffamation d'un membre de la force incrimine ou diffame tous les autres.* »³². Parmi les reproches qu'on fait généralement au fonctionnaire de l'Etat, et plus particulièrement au policier : le manque de diligence, le manque de professionnalisme, la discrimination, la corruption, l'abus de pouvoir, les actes passionnels entre autres.

Les clients de ce service sécuritaire sont de plus en plus exigeants envers la police et ses acteurs. L'expérience nous a montré que le policier est vu par une majorité importante de la population comme un surhomme qui doit guérir tous les maux de la société et jamais comme un homme ordinaire dont l'erreur fait partie de sa nature humaine. Mais, cette croyance est une source de plusieurs images qui remettent en cause l'efficacité du policier et le considère comme négligent et indifférent envers ceux qu'il doit servir.

Parfois cette incompetence de résoudre certains problèmes peut être commentée par le fait que certains incidents pourraient bien surpasser la fonction et le pouvoir légal de la police. Autrement dit, les exigences qui visent le policier au niveau de ces attitudes et ces comportements professionnels peuvent pousser la population à dépasser le cadre professionnel pour s'intéresser à sa vie personnelle et intime, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'image de ce corps social et ses acteurs. En d'autres termes, les gens cherchent à voir dans le policier, un référent moral, un agent efficace, un être idéal afin d'accepter son autorité et ses services.

En somme, la plupart des discussions sur la police portent sur cette relation entre le policier et le citoyen. Ce qui veut dire que les images qu'on a sur la police émanent de la nature de son rôle public et sa relation quotidienne avec l'autre. La curiosité personnelle du public à connaître mieux celui à qui il doit être soumis au nom de la loi, en le suivant souvent par un regard naïf qui manque de savoir professionnel, donne des interprétations subjectives sur son activité professionnelle et personnelle.

Conclusion

L'étude scientifique des représentations sociales est devenue cruciale en raison de son importance dans notre vie. Elle permet de dévoiler une connaissance commune, connue comme un savoir de sens commun, ou encore un savoir naïf et naturel³³. Socialement, les représentations construites et partagées ont pour but d'interpréter la réalité qui nous entoure et de diriger notre relation avec le monde et avec les autres. C'est un système qui oriente les comportements et les attitudes et facilite la communication sociale. D'un autre côté, il faut prendre en considération que les représentations sociales ont un caractère imageant. Elles sont

³² *Ibid.* p.33

³³ Bernard Dantier et, Denise Jodelet, *représentation, « pratiques, société et individu sous l'enquête des sciences sociales »*, Extrait de : Denise Jodelet, « *Les représentations sociales* », Paris, PUF, 1994 (pp. 36-57).
Collection *Méthodologie en sciences sociales*, textes méthodologie en sciences sociales. [Http : //dx.doi.org/doi : 10.1522 /25022684](http://dx.doi.org/doi:10.1522/25022684)

chargées de sens dans la mesure où le mot image ne désigne pas forcément la simple représentation de la réalité, mais renvoie à l'imaginaire sociétal et personnel.

L'institution sécuritaire a connu tout au long de son histoire jusqu'à nos jours des attitudes et des évaluations contrastées de la part des citoyens. Elle est au centre des réactions et des interactions de la société. Elle est perçue comme tellement spécifique par la nature de ses fonctions. Elle est entièrement insérée dans la réalité sociale où elle développe de manière journalistique des rapports de tous ordres avec tous les composants de cette société.

Les jugements que l'on a sur la police se focalisent sur des images plurielles, complexes et invraisemblables, interagissent les unes avec les autres, aucune d'elles n'est définitive. Elles changent au fil du temps. Elles varient en fonction de plusieurs éléments à savoir, notamment, l'éthique de la profession, la qualité des rapports que tissent les policiers entre eux-mêmes et avec les citoyens, les mass-médias, les acteurs politiques et de la société civile, etc.

Au fait, chaque image correspond à une conjoncture donnée et à une réalité fonctionnelle. L'image que l'on a sur la police est la combinaison de deux réalités. La première est objective (image réelle : ce qu'est la police), c'est l'ensemble de caractéristiques concrètes de l'institution. La deuxième est subjective (image acquise : la manière dont la police est perçue), c'est l'ensemble des attributs personnels : la personnalité et les perceptions, les sentiments à l'égard de l'institution. Ce qui veut dire que les images qu'on a à l'égard de la police ne sont jamais neutres, car plusieurs facteurs contribuent à leur création. C'est l'ensemble des aspects sémiologiques et d'autres, essentiellement psychosociaux.

En toute conscience de ce postulat, on ne peut nier l'impact de ces images sur ce corps professionnel. En fait, les images sur la police, qu'elles soient positives ou négatives, réelles ou fictives, ne sont pas sans conséquence sur l'efficacité et le rendement aussi bien de ce corps, que du policier qui ressent qu'il se situe dans l'intervalle de ces interactions quotidiennes : tantôt aimé et admiré, tantôt humilié et détesté.

BIBLIOGRAPHIE**Ouvrages :**

- Arendt, H. (1972). *La Crise de la culture*. Gallimard.
- Baroin, M. (1987, 1 mars). *La force de l'amour*. Éditions Odile Jacob.
- Loubet del Bayle, J.-L. (2006). *Police et politique. Une approche sociologique*. Harmattan.
- Moliner, P. (1996). *Image et représentations sociales : De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Vignola, H.-P. (1982). *Police, le défi des années 2000*. Les éditions Stank.
- Mendel, R. (2006). *Une histoire de l'autorité, permanence et variation*. La Découverte/poche.
- Brodeur, J.-P., & Monjardet, D. (2003). *Connaître la police. Grands textes de la recherche anglo-saxonne*. Hors-série.

Webographie :

- ACHARD Jean-Paul (2016), *Qu'est-ce qu'une image ?*
<http://www.surlimage.info/ecrits/image.htm> (consulté le 01/06/2021).
- Centre National de Ressources Textuelle et Lexicale. <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/vision>
- COTÉ-BOUCHARD Simon, DAMECOUR Maryse, DE MELT Sarah (2005), *Rôles et figures intériorisés, Perception des jeunes de 14 à 18 ans de l'autorité*, Département de sociologie Université Laval, Québec. [Http:// www.fss.ulaval.ca /cms/upload/soc/fichiers /cotebouchard d20damecour20 et20demelt202005.pdf](http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/soc/fichiers/cotebouchard20damecour20et20demelt202005.pdf) (consulté le 20/06/2021)
- DAGENAIS Bernard (2012), *À la recherche d'une image institutionnelle positive pour la police ! Communication et organisation*, URL : <http://communicationorganisation.revues.org> (consulté le 15/05/2021)
- DANTIER Bernard, Jodelet Denise (1994), *représentation, pratiques, société et individu sous l'enquête des sciences sociales*, Extrait de : Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, PUF. Collection « *Méthodologie en sciences sociales* », textes méthodologie en sciences sociales. <http://dx.doi.org/doi:10.1522/25022684>(consulté 05/2021)
- DESWARTE Elisabeth (2005/2019), *Les représentations sociale*, psychologie sociale. [Http ://www. psychologiesociale.com/index.php ?option=com_content&task=view&id=104&Itemid=28](http://www.psychologiesociale.com/index.php?option=com_content&task=view&id=104&Itemid=28) (consulté le 22/06/25)
- LOUGON MOULIN Audrey (2003 /2004), « réflexion sur la subculture policière française : le cas des commissariats de 2e et 9e arrondissements ». Université lumière Lyon (SHS), année académique [doc.sciencespolyon.fr/Ressources/Documents/.../lugonmoulin_a. pdf](http://doc.sciencespolyon.fr/Ressources/Documents/.../lugonmoulin_a.pdf) (consulté le 19/05/05/2021)
- Les enseignants du premier degré et les TICE (2001) : *analyse des représentations et des pratiques des femmes et des hommes*, Recherche INRP – IUFM de Limoges — Le multimédia. http://www.inrp.fr/Tecne/Rech40126/rap_limoges02.pdf (consulté le 20/06/2021)
- LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis (1981), *La police dans le système politique*, Revue française de science politique, PERSEE, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1981_num_31_3_416375 (consulté le 19/05/2021)
- LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, *Sécurité et contrôle social*, chapitre 2, www.crime-reg.com/police/tsi_ch2loubet.pdf

Michèle Jouet Le Pors (2006), *la théorie des représentations sociales, cadre de santé*, <http://www.cadredesante.com/spip/profession/recherche/La-theorie-des-representations.html> (consulté le 20/06/2021)

NGUYEN Nha (1994), *Éléments d'information contribuant à la formation de l'image d'un établissement universitaire*, université de Moncton, revue canadienne de l'éducation, http://www.csse-scee.ca/CJE/Articles/FullText/CJE19-4/CJE19-4_06Nguyen.pdf (consulté le 23/06/2021)

MIEIR Olivier (2019), Max Weber et la légitimité du pouvoir, (rse-magazine.com) https://www.rse-magazine.com/Max-Weber-et-la-legitimite-du-pouvoir_a3424.html (consulté le 22/06/2021)

TROCME-FABRE Helene (1994), *j'apprends donc je suis*, éd. Organisation, Paris. <http://papidoc.chiccm.fr/534-imagementale.htm> (consulté le 15/06/2021)